

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****24067138***ale,
I,**Déposé / Reçu le****17 AVR. 2024****Greffier**
au greffe du tribunal de l'entreprise
franconhorre de Bruxelles**N° d'entreprise : 0419 460 266****Nom****(en entier) : FoodDrinkEurope****(en abrégé) :****Forme légale : Association internationale sans but lucratif****Adresse complète du siège : Avenue des Nerviens 9-31, 1040 Etterbeek (Belgique)****Objet de l'acte : Fin de mandat d'un administrateur et d'un Vice-Président - Nomination d'un Vice-Président - Composition du Conseil d'Administration****1. EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 NOVEMBRE 2023****A. Fin de mandat d'un administrateur et d'un Vice-Président**

Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Mme Hanneke FABER en tant qu'administrateur et Vice-Président de l'Association avec immédiat le 3 novembre 2023.

B. Composition du Conseil d'Administration à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration

A l'issue de la présente réunion du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration est composé comme suit :

- 1) M. Marco SETTEMBRI (Président) ;
- 2) M. Niels PÖRKSEN (Vice-Président) ;
- 3) M. Jan VANDER STICHELE (Vice-Président) ;
- 4) M. Iñaki SOROA ECHAVE ;
- 5) M. Ioannis YIOTIS ;
- 6) M. Daniel POTURNAY ;
- 7) M. Ismaël ROIG ;
- 8) M. Pieraldo OLDANDO ;
- 9) M. David LAWLOR ;
- 10) M. Nicola LEVONI ;
- 11) M. Louis-Philippe MICHIELSEN ;
- 12) M. Marc CARENA ;
- 13) M. Henrik SAMUELSON ; et
- 14) Mme. Cybelle BUYCK.

C. Pouvoirs

Le Conseil d'Administration a décidé d'octroyer une procuration spéciale à (i) Mosae Management BV, en sa qualité de Directeur Général, représentée par M. Dirk Jacobs, représentant permanent, (ii) M. Antoine Druetz, Mme Alix Degrez, Mme Fantine Miroir, Mme Léa Cartier et Mme Pauline Vansteenkiste, avocats élisant domicile à rue Belliard 40, 1040 Bruxelles, chacun avec pouvoir d'agir seul et avec capacité de substitution à tout avocat des bureaux belges d'EY Law BV/SRL, et à (iii) AD-Ministerie BV, Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, représentée par M. Adriaan de Leeuw, résidant à Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, avec le pouvoir d'agir seul et avec la capacité de substitution, en vue de déposer auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise de Bruxelles tous formulaires de publication et tout autre document nécessaire afin de procéder à (i) tous dépôts, (ii) toutes publications aux Annexes du Moniteur belge, (iii) toutes modifications des informations afférentes à l'Association auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, afférents à toutes résolutions prises par le Conseil d'Administration de l'Association lors de la présente réunion du Conseil d'Administration et à cette fin, compléter,

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



signer et déposer tout formulaire, faire toute déclaration, et en générale de faire tous ce qui est nécessaire ou utile à la réalisation de cette procuration spéciale.

II. EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2024

A. Nomination d'un Vice-Président

Le Conseil d'Administration a nommé en tant que Vice-Président de l'Association, M. Marc CARENA, avec effet immédiat le 5 mars 2024.

Conformément à l'Article 23.2 des Statuts de l'Association, le mandat de M. Marc CARENA en tant que Vice-Président prendra fin le 29 juin 2026.

B. Composition du Conseil d'Administration à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration

A l'issue de la présente réunion du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration est composé comme suit :

- 1) M. Marco SETTEMBRI (Président) ;
- 2) M. Niels PÖRKSEN (Vice-Président) ;
- 3) M. Jan VANDER STICHELE (Vice-Président) ;
- 4) M. Marc CARENA (Vice-Président) ;
- 5) M. Iñaki SOROA ECHAVE ;
- 6) M. Ioannis YIOTIS ;
- 7) M. Daniel POTURNAY ;
- 8) M. Ismaël ROIG ;
- 9) M. Pieraldo OLDANDO ;
- 10) M. David LAWLOR ;
- 11) M. Nicola LEVONI ;
- 12) M. Louis-Philippe MICHIELSEN ;
- 13) M. Henrik SAMUELSON ; et
- 14) Mme. Cybelle BUYCK.

C. Pouvoirs

Le Conseil d'Administration a décidé d'octroyer une procuration spéciale à (i) Mosae Management BV, en sa qualité de Directeur Général, représentée par M. Dirk Jacobs, représentant permanent, (ii) M. Antoine Druetz, Mme Alix Degrez, Mme Fantine Miroir, Mme Léa Cartier et Mme Pauline Vansteenkiste, avocats élisant domicile à rue Belliard 40, 1040 Bruxelles, chacun avec pouvoir d'agir seul et avec capacité de substitution à tout avocat des bureaux belges d'EY Law BV/SRL, et à (iii) AD-Ministerie BV, Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, représentée par M. Adriaan de Leeuw, résidant à Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, avec le pouvoir d'agir seul et avec la capacité de substitution, en vue de déposer auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise de Bruxelles tous formulaires de publication et tout autre document nécessaire afin de procéder à (i) tous dépôts, (ii) toutes publications aux Annexes du Moniteur belge, (iii) toutes modifications des informations afférentes à l'Association auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, afférents à toutes résolutions prises par le Conseil d'Administration de l'Association lors de la présente réunion du Conseil d'Administration et à cette fin, compléter, signer et déposer tout formulaire, faire toute déclaration, et en générale de faire tous ce qui est nécessaire ou utile à la réalisation de cette procuration spéciale.

Pour extrait conforme,

Fait à Bruxelles, le 16 avril 2024.

AD-Ministerie SRL,
Mandataire spécial,
Représentée par Adriaan de Leeuw,
Représentant légal